



COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 9 octobre 2024

PV n° 9 – Saison 2024/2025

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Adrien Tourrettes, Raphaël Moll, Abdel Lasmak, Sandra Escacq, Gaël André, Hassen El Habach, Jean Verlaine.

Absents excusés : /

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

U6/U7 & U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

U10/U11 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51 & Sandra Escacq – 06.75.48.93.72

U12/U13 : Abdel Lasmak – 06.47.00.95.88 & Hassen El Habach – 07.87.87.38.69

U15 : Gaël André – 06.84.42.62.71

U17 & U19 : Jean Verlaine – 07.86.28.35.30

Informations générales

Rappel Foot animation :

Pour chaque plateau foot animation, les clubs sont tenus de remettre leur feuille de licences au club organisateur avant le début des rencontres. Le club organisateur devra quant à lui transmettre l'ensemble des documents du plateau sur Footclubs, dans le module FAL.

Rassemblements féminins U7/U9/U11

Le rassemblement féminin du 05/10 à Gontaud a réuni une cinquantaine de jeunes féminines U6 à U11 représentant les clubs de Gontaud, Bias, Le Mas, Miramont, FCPA, Castelmoron et Confluent/USPF.

Le prochain rassemblement aura lieu le 16/11 à Confluent/USPF.

U6/U7

Modifications d'engagement :

Ajout de 2 équipes de Castelmoron qui joueront sur les mêmes plateaux que les 2 autres équipes à compter du plateau n° 1 du 12/10.

Ajout de 2 équipes de l'AS Passage FC qui joueront sur les mêmes plateaux que les 4 autres équipes à compter du plateau n° 1 du 12/10.

Ajout d'une équipe de Tonneins qui jouera sur les mêmes plateaux que la 1^{ère} équipe à compter du plateau n° 1 du 12/10.

Modifications d'engagement :

Ajout d'une 3^{ème} équipe de Casseneuil qui jouera sur les mêmes plateaux que les 2 autres équipes à compter du plateau n° 2 du 12/10.

Ajout d'une 4^{ème} équipe de Castelmoron qui jouera sur les mêmes plateaux que les 3 autres équipes à compter du plateau n° 2 du 12/10.

Feuilles de plateaux manquantes :

Journée 1 du 05/10 :

- Plateau K organisé par Le Mas

Les plateaux suivants n'ont pas été saisis sur FAL mais envoyés par mail :

- Plateau D organisé par FCPA
- Plateau G organisé par Monflanquin
- Plateau I organisé par Marmande
- Plateau J organisé par Marcellus Cocumont

Pour rappel, l'ensemble des documents des plateaux doivent être téléchargés sur le module FAL. Les procédures concernant cet outil sont disponibles sur le site du District.

Feuilles de licences manquantes :

Journée 1 du 05/10 :

- Plateau C organisé par Boé : Laugnac, AS Passage FC 1-2-3, Lamontjoie.
- Plateau D organisé par FCPA : SU Agen 1-2-3-4, Saint-Maurin
- Plateau I organisé par Marmande : Gontaud, Miramont
- Plateau K organisé par Le Mas : Confluent/USPF, Le Mas, Castelmoron.

Chaque club participant à un plateau est tenu de remettre sa feuille de licences au club organisateur avant le début des rencontres.

Modifications de plateaux :

Journée 2 du 12/10 :

Le plateau E prévu à Confluent/USPF est reporté au samedi 19/10 après accord entre tous les clubs participants (Confluent/USPF – Nérac – Sainte-Livrade).

U10/U11

Feuilles de plateau manquantes :

Journée 3 du 12/10 :

- **U11 Niveau 1 :**
 - o Groupe D, site 2 organisé par FCPA
- **U11 Niveau 2 :**
 - o Groupe E, site 2 organisé Caumont/Fourques
 - o Groupe G, site 2 organisé Fumel

Merci de renseigner les résultats des rencontres sur Footclubs et d'y déposer les feuilles de plateau et de licences dans les plus brefs délais.

Outil FAL :

Précision sur la transmission des documents de plateaux U11 :

Chaque club organisateur doit télécharger sur Footclubs dans le module FAL, à l'issue du plateau et avant le mercredi suivant le plateau, l'ensemble des documents (feuille de plateau et feuille de licences de chaque équipe) en un seul fichier.

Les résultats des rencontres doivent également être saisis sur Footclubs. Il n'est plus nécessaire de renvoyer les documents au District dès lors que le nécessaire a été fait sur Footclubs.

U12/U13 CREDIT AGRICOLE AQUITAINE

La Commission félicite l'ensemble des clubs pour l'application rapide et efficace de la FMI sur les 3 niveaux de compétition. 29 des 30 matchs joués le samedi 05/10 ont été gérés avec la FMI.

Reprogrammation de matchs :

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule C :

Le match n° 28942639 FCVL 3 / Castillonnès 1 non joué le 21/09 est reprogrammé au samedi 19 octobre à 13h30.

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule D :

Le match n° 29229684 Sainte-Livrade 2 / Penne St-Sylvestre 3 non joué le 21/09 est reprogrammé au mercredi 16 octobre à 17h30 après accord entre les 2 clubs.

Le match n° 29229689 Confluent Albret 2 / Sainte-Livrade 2 non joué le 28/09 est reprogrammé au samedi 02 novembre à 13h30 après accord entre les 2 clubs.

Modification de matchs :

U13 Honneur Crédit Agricole Aquitaine :

Le match n° 29025217 Nérac 1 / SU Agen 1 du 12/10 est inversé et se jouera au SU Agen à 11h30 après accord entre les 2 clubs.

U15

Litige :

U15 District Volkswagen Faurie poule B :

Match n° 29024873 OS Agenais / FCPA 3 du 05/10

Courriel et réclamations d'après match de l'OS Agenais et du FCPA 3

Après étude des pièces au dossier,
Jugeant en premier ressort,

La Commission,

Considérant les pièces au dossier,

Décide de ne pas donner de suite en raison de l'irrecevabilité des arguments exposés et valide le résultat acquis sur le terrain (5-0 en faveur de l'équipe de FCPA 3).

U17

Reprogrammation de matchs :

U17 District Cass' Croût :

Le match n° 29474693 Monbahu-Castelmoron / ASSA-Eymet-USVP non joué le 21/09 est reprogrammé au samedi 2 novembre à 15h00.

Forfait :

U17 District Cass' Croût :

Match n° 29474700 AS Passage FC 1 / ASSA-Eymet-USVP du 05/10 : forfait de ASSA-Eymet-USVP (1^{er} forfait).

AS Passage FC 1 : 3 points, 3 buts ; ASSA-Eymet-USVP : -1 point, 0 but. Amende pour forfait au club de ASSA-Eymet-USVP.

Tournois

Liste des tournois organisés par les clubs du District :

CLUBS ORGANISATEURS	DATES	CATEGORIES	CONTACTS
ASSA PAYS DU DROPT	samedi 19 octobre 2024	U10/U11 U12/U13	COMBAUD Clément : 06 72 96 32 01 @ : clement.combaud@gmail.com
AS LAUGNAC	samedi 7 juin 2025	U6/U7 U8/U9 U10/U11	BARDINA Laurent : 06 13 22 02 73 LACOSTE Marianne : 06 13 99 12 91 @ : 536034@lfaquitaine.fr

Prochaine réunion le mercredi 16/10/2024.

**Le Président
A. TOURETTES**